

COMMISSION PERMANENTE DU 12 MAI 2021

Rapport n° CP 2021-250

POLITIQUE D'ÉQUIPEMENTS INDIVIDUELS DES LYCÉENS POUR LA RENTRÉE 2021

Texte de l'amendement :

Ajout d'un article additionnel :

“ Un bilan technique et qualitatif des ordinateurs distribués depuis deux ans auprès des communautés éducatives est mené afin de déterminer s'ils constituent une réponse efficace aux besoins des enseignants et des lycéens. Il est rendu public et mis en débat au sein de la commission éducation et du CIEN avant de poursuivre le marché actuel et cette politique d'équipement numérique.”

Exposé des motifs :

**EFFECTUER UN BILAN DE L'UTILISATION ET DE LA PERFORMANCE DES ORDINATEURS
RÉGIONAUX AUPRÈS DES LYCÉENS, DE LEURS PARENTS ET DES ENSEIGNANTS**

Les nombreuses remontées négatives concernant les « ordinateurs » distribués à grand coup de communication n'ont à aucun moment été prises en compte par l'exécutif régional.

Pourtant, ces ordinateurs « bas de gamme » ne correspondent pas aux caractéristiques techniques nécessaires pour bien fonctionner sous le système d'exploitation choisi. L'avis est unanime sur les forums de discussion informatique. Avec seulement 64 GIGA de disque dur, les machines tournent très lentement. L'installation de Windows 10 pro prend entre 26 et 28 Go. Il faut ajouter 5 giga pour une partition de restauration. Une fois les applications et les manuels de l'année chargés, il reste très peu de places de libre sur le disque dur, et c'est insuffisant pour que l'ordinateur tourne correctement. Quant aux mises à jour Windows régulières, elles risquent de faire « planter l'ordinateur ». Dans ces conditions, les batteries ne tiennent pas du tout les 10 heures annoncées. Les élèves ne peuvent donc l'utiliser en classe, faute de prises électriques en nombre suffisant. Enfin, le manque de place sur le disque dur et l'absence d'accès au mode administrateur empêche d'installer un simple logiciel bureautique.

Alors que la majorité régionale croit avoir acheté des « ordinateurs », ce ne sont en réalité que des liseuses de cours qui ne peuvent remplir que ce rôle. Près 200 millions d'euros en pure perte ! Et quid de l'avenir ? On pourrait espérer pouvoir « booster » cet ordinateur qui est très lent avec plus de RAM (mémoire vive présente dans tous les ordinateurs qui permet de stocker provisoirement des données) : c'est apparemment impossible. Selon divers témoignages, la RAM de ce modèle n'est pas « upgradable ». Comment dans ces conditions penser que les lycéens pourront ensuite l'utiliser pour leurs études supérieures ? Ce PC est en fait à peine utilisable dans les conditions standards et bon nombre de ces « liseuses » ne sont de fait pas utilisées. Le faible taux de panne avancé par l'exécutif n'est pas la réponse à la question du manque de performance de ces machines. Aussi, pour sortir de l'autosatisfaction à laquelle l'exécutif régional se complaît, nous proposons, avant d'affecter à nouveau 12,8 millions d'euros sur le même type d'équipement informatique, d'effectuer un bilan technique et qualitatif des ordinateurs auprès des premiers concernés soient les lycéens, leurs familles et les enseignants. Celui-ci devra être rendu public et faire l'objet d'un débat au CIEN et à la commission éducation. L'enseignement à distance ne tient pas à lui seul de certificat de bon fonctionnement. Un outil informatique doit être performant et le moins obsolète possible afin qu'il puisse accompagner les jeunes dans leurs études.

Céline MALAISÉ

Présidente de groupe

